



MIDLAND SIGNE UNE ENTENTE DÉFINITIVE AVEC BARRICK POUR LA PROPRIÉTÉ AURIFÈRE PATRIS

Montréal, le 15 mai 2023. **Exploration Midland inc.** (« **Midland** ») (TSX-V : MD) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente d'option définitive avec une filiale indirecte à part entière de la Société aurifère Barrick (« **Barrick** ») visant sa propriété aurifère Patris (la « **propriété** »), présentement détenue à 100 % par Midland et située environ 35 kilomètres au nord-est de la ville de Rouyn-Noranda au Québec (la « transaction »).

Entente d'option

En vertu de la transaction, Barrick a le droit d'acquérir une participation de jusqu'à 75 % dans la propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 1 017 500 \$ CA et de travaux d'exploration totalisant 16 575 000 \$ CA sur une période de huit ans. Barrick sera gérant des travaux effectués dans le cadre de la transaction.

Barrick peut acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété sur une période de quatre ans, en versant des paiements en espèces de 392 500 \$ CA à Midland et en finançant des dépenses d'au moins 4 000 000 \$ CA, incluant un montant garanti de 3 000 000 \$ CA, après quoi Barrick et Midland formeront une coentreprise (la « coentreprise »).

Au cours des deux années suivantes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 9 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 265 000 \$ CA et de dépenses d'exploration d'au moins 2 000 000 \$ CA (la « première option de financement de la coentreprise »).

Enfin, au cours des deux années subséquentes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 75 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 360 000 \$ CA et de dépenses d'exploration d'au moins 10 575 000 \$ CA (la « deuxième option de financement de la coentreprise »).

Si Barrick n'exerce pas ou ne mène pas à terme la première option de financement de la coentreprise ou la deuxième option de financement de la coentreprise, les participations dans la coentreprise seront assujetties à tout ajustement subséquent des participations apporté conformément aux modalités de financement proportionnel et de dilution prévues à l'entente de coentreprise. La dilution d'une participation dans la coentreprise à moins de 10 % entraînera la conversion de la participation dans la coentreprise en une redevance de 2 % NSR assortie d'un droit de rachat de 50 % de la redevance (1 % NSR) pour la somme de 1 500 000 \$ CA.

À propos de la propriété Patris

La propriété Patris, détenue à 100 % par Midland, est constituée de 299 claims couvrant une superficie d'environ 117 kilomètres carrés et est située à moins de 10 kilomètres au nord-ouest du prolifique camp minier aurifère de Doyon/Westwood-Bousquet-La Ronde. La propriété Patris présente un excellent potentiel aurifère puisqu'elle couvre la faille Manneville sur plus de 8 kilomètres et la faille La Pause sur plus de 10 kilomètres, toutes deux reconnues comme des failles subsidiaires à la célèbre zone de faille de Porcupine-Destor.

Barrick préparera un programme d'exploration au cours des semaines à venir.

À propos de Midland

Midland mise sur l'excellent potentiel minéral du Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements d'or et de métaux critiques de calibre mondial. Midland est fière de compter sur des partenaires renommés tels que Barrick, BHP Canada Inc., Rio Tinto Exploration Canada Inc., Wallbridge Mining Company Ltd, Probe Gold Inc., Mines Agnico Eagle Limitée, Osisko Développement Corp., SOQUEM inc., Exploration Brunswick inc., le Fonds d'exploration minière du Nunavik et Mines Abcourt inc. Midland préfère travailler en partenariat et entend conclure rapidement des ententes à cet égard en ce qui concerne ses propriétés nouvellement acquises. La direction évalue actuellement d'autres opportunités et projets afin de bonifier le portfolio de la Société et créer une valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Ce communiqué de presse a été préparé par Mario Masson, géo., Vice-président Exploration chez Midland et personne qualifiée selon le Règlement 43-101, qui a également approuvé le contenu technique du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site web de Midland ou communiquer avec :

Gino Roger, président et chef de la direction

Tél. : 450 420-5977

Télééc. : 450 420-5978

Courriel : info@midlandexploration.com

Site web : www.midlandexploration.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats escomptés. Ces risques et ces incertitudes comprennent ceux décrits dans les rapports périodiques de Midland, notamment dans le rapport annuel ou dans les documents déposés par Midland de temps à autre auprès des autorités de règlementation en valeurs mobilières.